

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE n°2
mardi 19 mars

Ordre du jour :

Vie scolaire: effectifs, inscriptions, santé

Apprentissages: les projets en cours

Matériel et travaux

Questions des représentants de parents d'élèves

Présents :

- Ecole :
 - Directrice : Marjorie LUCAS
 - Les enseignantes : Sophie BONNEAU, Patricia BOULOGNE, Sylvie ROBERT
 - ATSEM : Nelly GIRET
- Mairie et périscolaire :
 - Anne FRANCOIS
 - Thierry BROSSARD
 - Béatrice MELIN
- Parents :
 - Mr MORIN
 - Mme JAMARD
 - Mme OGOR
 - Mme MEURIVILLE
- D.D.E.N. : Mr BAUDOUIN

Absents excusés : IEN Mme BARZOTTI .Enseignante : Mme BARIBEAUD, psychologue scolaire : Mme KERVICHE

Heure de début de séance : 18h00

Heure de fin de séance : 19h35

CONSEIL D'ECOLE

VIE SCOLAIRE

les effectifs : 109 élèves

- par niveau : 31 PS/ 40 MS/ 38 GS

- par classe : 4 classes : PS:26 / PS-MS : 26 (5/21) / MS-GS : 28 (19/9)/ GS : 29

les effectifs prévisionnels 2019/20 : 118 élèves (soit une moyenne de 29,5 élèves par classe)

PS : 47

MS : 31

GS : 40

Questionnement autour de la 5^e classe car 35 logements sociaux vont être livrés dans les mois à venir.

Il est décidé que la municipalité et la directrice informeront l'inspectrice, Mme Barzotti de cette situation.

Modalités pour les inscriptions :

les dates d'inscriptions : du 1^{er} avril au 19 avril à la mairie.

Il faut téléphoner à Mme Minchella au 05 49 25 70 08 pour prendre rendez-vous. Les documents nécessaires : photocopie du livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé avec vaccins à jour, justificatif de ressources, certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu, jugement de garde d'enfants.

Ensuite une réunion d'informations aura lieu à l'école. Les parents ont le choix entre 2 dates: soit le mardi 11 juin à 18h soit le jeudi 13 juin à 18h.

Au cours de ce temps, la directrice présentera le fonctionnement de l'école, fera visiter l'école et répondra aux questions des parents.

Santé :

Epidémie de grippe : les enseignantes ont constaté que certains enfants venaient malgré la maladie et étaient donc contagieux. Il n'est pas toujours facile pour les parents de garder leurs enfants lorsque ceux-ci sont malades, mais comme il est clairement stipulé dans le règlement intérieur : « les enfants accueillis à l'école doivent être en bonne santé ». Merci de respecter ce point,

1 cas de scarlatine en début d'année

: 1^o: Visite des 4 ans (MS) par les services de la PMI: Réalisée en janvier

-PAI: 5 élèves ont un PAI.

Déclarations d'accident: 0

Sécurité

L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 5 mars.

Pour la classe de MS/GS, problème concernant la barrière qui sépare l'école des logements. La chaîne n'a pas été enlevée (déjà évoqué lors du 1^{er} conseil d'école)

exercice PPMS intrusion prévu le 2 avril

Questionnement pour le confinement dans la salle de motricité : absence de rideaux pour ne pas être en vue. Serait-il possible d'envisager la pose de film sur les vitres pour ne pas être vu de l'extérieur ?

Les outils de communication :

mise en fonction du site de l'école

APPRENTISSAGES

Les APC

Elle ont lieu le mercredi de 11h à 12h suivant le calendrier donné par les enseignantes. Activités en lien avec le langage, l'écriture, la connaissance des lettres.

Liaison GS / CP jeux de société chaque jeudi avant les vacances
décloisonnement des classes de GS et de CP (mai et juin 19)
décloisonnement tous les après-midis pour les GS. Activités portant sur la phonologie, l'écriture, les jeux de construction et l'informatique.

Parcours sportifs:

Rencontres sportives

USEP le vendredi 24 mai à Aiffres pour la classe de GS : printemps des maternelles

MS/GS : l'école de Cherveux est venue le 18 janvier. La classe de Mme Boulogne ira à Cherveux le lundi 3 juin.

PS/MS : sont allés à Cherveux le lundi 4 février (le matin). La classe accueillera ses correspondants le lundi 3 juin.

GS : les séances à la piscine commenceront en mai. Nous tenons à remercier les parents ayant passé l'habilitation.

Parcours éducation artistique(PEAC):

Intervention de Cathy Duvals les jeudi 28 mars, lundi 8 avril, lundi 29 avril et lundi 6 mai.

Réalisations plastiques sur les maisons du monde : le Groënland, l'Afrique, les Etats-Unis et l'Asie.

Intervention de Sandrine Nicolet de l'association Atemporelle : animation plusieurs fois reportée à cause du temps. Pour les PS/MS et GS, date retenue : 26 mars. Observation des maisons, dessin des maisons

intervention de la CAN sur le tri des déchets : semaine du 18 mars

Le 4 juin, les PS et PS/MS et le 6 juin pour les MS/GS et GS iront visiter le château de Saint Mesmin

En janvier, les classes de MS/GS et GS ont assisté à un spectacle de danse (le 8)

Le 27 mai, les PS et PS/MS iront voir le spectacle « faim de loup »

Les MS/GS et GS participent au concours « les palmes de la can » à la bibliothèque d'Echiré.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité et les parents d'élèves pour leur soutien financier et pour l'accompagnement lors des activités

MATERIEL ET TRAVAUX

point sur les demandes lors du 1^{er} conseil d'école :

- point d'eau dans la classe de Mme Robert : la mairie a répondu favorablement à notre demande. Les travaux se feront certainement au cours de l'été.

- éclairage dans la pièce à côté de la classe de Mme Robert : l'ampoule sera changée.

- acoustique classes MS/GS et GS : la municipalité propose la pose d'un revêtement de sol type lino. Ces travaux sont à budgétiser et ne se feront pas avant 2020.

- fuites d'eau dans le couloir et dans les classes : la toiture va être réparée dans les prochaines semaines.

- haie de la cour à couper : afin d'éviter des « télescopages » entre enfants, le passage (près du bureau de la directrice) étant étroit, cela permettrait d'élargir cette zone et ainsi de la rendre moins dangereuse. La municipalité y est favorable.

- demande de poses de crochets dans le couloir (pour l'affichage) et dans la salle de motricité (pour les cerceaux): avis favorable de la municipalité

- demande de pose d'étagères dans le dortoir MS

- demande de pose de rideaux extérieurs pour la classe de PS et retrait des rideaux marrons à l'intérieur de la classe : avis favorable de la municipalité

-pose de miroirs dans les sanitaires

Les enseignantes remercient la municipalité pour l'installation des 2 ordinateurs dans le coin bibliothèque.

QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

I. L'organisation pratique de l'école :

1. **Initiation yoga** : Une initiation yoga avait eu lieu dans l'une des classes l'an dernier et les retours étaient très positifs. Serait-il envisageable de renouveler l'expérience ?

Cette expérience ne sera pas renouvelée. Cette question relève de la pédagogie et ne concerne donc pas les parents d'élèves. Les enseignantes nous précisent néanmoins qu'elles ont pour habitude de faire un temps calme à la fin de leur séance de motricité.

2. **Accompagnateurs sorties scolaires** : Un parent aimerait savoir si l'école s'assure que les parents accompagnateurs des sorties scolaires n'ont aucune inscription au bulletin n°3 du casier judiciaire.

Les enseignants ne sont pas habilités pour faire cette vérification.

Une nouveauté à noter cependant : les parents passant l'habilitation pour la piscine complètent un document qui est ensuite envoyé à la DSDEN qui vérifie s'il y a casier judiciaire ou pas.

II. Le périscolaire :

1. Les rythmes scolaires :

Un parent nous demande où en est la réflexion annoncée par la mairie sur les rythmes scolaires.

Le DASEN ne souhaite pas que les écoles modifient les rythmes avant les prochaines élections municipales.

2. **La cantine** : Nous signalons depuis plusieurs années que le niveau sonore de la salle de restauration n'est pas satisfaisant (CE novembre 2015, CE novembre 2017, CE mars 2018) et les parents attendent que les travaux annoncés après l'ouverture de « La Baratte », débutent.

—> Où en est-on du diagnostic acoustique de la salle de restauration ? Quand commenceront les travaux ? Nous aimerions qu'on nous communique des dates.

Une étude acoustique sera réalisée en 2019. Coût : 3000 euros.

3. La sécurité dans la cour de récréation : Des parents nous alertent sur la dangerosité de certains endroits de la cour (rembarde d'escalier manquante qui mène à l'aire sablonneuse, arête en béton saillante par manque de sable). Nous avons également signalé ce problème à maintes reprises (CE novembre 2015, CE mars 2016, CE novembre 2017, CE mars 2018, CE juin 2018 dont le compte-rendu précisait que des rembarde seraient installées et du sable serait rajouté durant l'été 2018).

—> Nous vous remercierions de bien vouloir effectuer les travaux nécessaires afin de sécuriser cette zone.

A la demande des parents lors des CE de 2017/2018, il a été ajouté du sable l'été dernier.

Les élus, en accord avec les enseignantes, jugent qu'une main courante au niveau de l'escalier n'est pas nécessaire pour la sécurité des élèves, que cela fait partie de l'apprentissage de la motricité.

Les parents d'élèves attirent néanmoins l'attention des élus sur l'absence de deux barrières de protection en haut des escaliers, en continuité des autres déjà existantes, afin de protéger d'une éventuelle chute à ces endroits qui comportent un important dénivelé. Ces derniers en prennent bonne note.

4. Zone d'ombre dans la cour de récréation : Des parents demandent ce qui pourrait être mis en place pour créer de l'ombre lors des fortes chaleurs. Cette question est également récurrente (CE juin 2017, CE novembre 2017, CE mars 2018).

—> Quid du projet de plantation d'arbres évoqué en novembre 2017 ?

La mairie ne souhaite pas planter d'arbres dans la cour (réponse non immédiate à l'apport d'ombre et risque de détérioration de la cour à terme avec les racines).

En cas de très fortes chaleurs, la mairie demande aux enseignants de maternelle et d'élémentaire de s'organiser pour les récréations afin de partager la « grande cour » située côté élémentaire.

5. Ramassage scolaire : L'expérimentation des étiquettes que les parents doivent accrocher chaque matin sur le sac de leur enfant, en fonction de sa prise en charge le soir (« parents », « garderie », « bus »), fait débat chez les parents. Une enquête de satisfaction et un règlement du bus sont-ils prévus ?

Le système des étiquettes est adopté à majorité par le personnel périscolaire (ATSEM, garderie, accompagnatrice du bus). Il semble que cela facilite la communication et les erreurs d'aiguillage des enfants à la sortie. Il est donc décidé qu'il reste en place.

Concernant le règlement, la mairie n'en fera pas car cela relève de la responsabilité de la CAN.

Prochain conseil d'école : le mardi 18 juin à 18h.